



Vos nageurs sauveteurs

Procès-verbal de la 32^{ème} assemblée générale **SSS Section Franches-Montagnes**

Date: 29 mars 2019, 19h30 – 20h20

Lieu : Restaurant « Les Chatons » ; Les Barrières

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Nomination de deux scrutateurs
3. Approbation du PV de la dernière assemblée (à lire sur notre site internet)
4. Admissions et démissions
5. Modification de l'art.6 des statuts
6. Rapports annuels
 - Rapport du vice-président, Cédric Baume
 - Rapport du chef technique, Colin Felsch
 - Rapport du responsable matériel, Dimitri Vermeille
 - Rapport du responsable internet, Jordan Chaignat
 - Rapport des Comptes, Benoît Martinoli
 - Rapport des Vérificatrices des comptes, Marthe Ackermann et Loanne Villat
7. Approbation des rapports et des comptes
8. Nomination du comité
9. Nomination des vérificateurs des comptes
10. Budget 2019
11. Cotisations
12. Activités et sorties 2019 / 2020
13. Divers et imprévus
14. clôture de l'assemblée



Liste des présences

Présidence Cédric Baume CB Vice-Président

Procès-verbal Sylvie Joliat SJ Secrétaire

Membres du comité :

Colin Felsch	CF	Chef technique
Benoit Martinoli	BM	Caissier
Philippe Vermeille	PV	Assesseur
Dimitri Vermeille	DV	Responsable matériel
Jordan Chaignat	JC	Webmaster
Christian Aubry	CA	Assesseur

Membres :

Marthe Ackermann
Loriane Baume
Bérénice Willemin
Marie-France Baume Aubry
Dousse Christophe
Emilie Willemin
Olivier Gobat
Dana Pung
Didier Häfeli
Fabienne Sester Laurent
Fred Oberli
Loanne Villat
Florine Villat
Olivier Gobat
Gérard Ackermann

Excusés :

Daniel Giorgio
Jeanne Eray
Roland Jecker
Véronique Dubail
Marie Boillat
Maël Chételat
Nicolas Girard
Patricia Baume



Vos nageurs sauveteurs

Procès Verbal

1. Accueil et salutations

La séance est ouverte à 19h35 par le vice-président CB.

CB souhaite la cordiale bienvenue à la 32^{ème} assemblée générale de la SSS section Franches-Montagnes. CB au nom du comité remercie les membres de leur présence et se réjouit du nombre de membres présents.

Lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été accepté sans modifications.

Contrôle de présence : merci de signaler les éventuelles modifications.

2. Nomination de deux scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés : Fabienne Sester Laurent et Dana Pung

3. Approbation du PV de la dernière assemblée

Le PV est à lire sur le site internet.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Admissions et démissions

- Admissions :

Les brevetés 2018/2019 sont admis pendant une année. CB les félicite et les accueille au sein de la SSS Franches-Montagnes

- Démissions :

Luc Eyen

Elsa Varrin

Sophie Gay

Maya Fornasier

Lalya Poupon

Kévin Frésard

Et quelques membres qui ne se sont pas acquittés de leurs cotisations

5. Modifications de l'art.6 des statuts

Confronté à des difficultés importantes pour renouveler le comité, qui perdra deux membres au terme de cet exercice, le comité propose de modifier l'art.6 des statuts, qui a actuellement la teneur suivante :



Vos nageurs sauveteurs

« Le comité se compose de neuf membres de la société pour une durée d'un an avec possibilité d'une rééligibilité. Président, Vice-Président, Chef Technique, Chef Matériel, Caissier, Secrétaire, Resp. Presse, Webmaster, Asseseurs. »

Le nouvel article, que le comité vous propose d'adopter lors de l'assemblée générale, a la teneur suivante :

« Le comité se compose de sept membres nommés par les membres de la société pour la durée d'un an avec possibilité de réélection sans limite de mandat. Les postes du comité sont les suivants : Président, Vice-Président, Chef Technique, Chef Matériel, Caissier, Secrétaire, Responsable Presse.

Les modifications de l'art.6 des statuts sont acceptées à l'unanimité.

6. Rapports annuels

- Rapport du vice-président CB

CB a constaté que le comité était efficace et que le travail était fait rapidement ce qui permettait de diminuer le nombre des comités. La société va relativement bien et les tâches des membres sont de participer aux pique-niques et aux sorties pour partager des moments agréables.

La société a un effectif stable.

CB remercie tous les membres, gardes-bains ainsi que le comité pour la bonne marche de la société.

- Rapport du chef technique CF

Bilan commission technique pour l'année 2018

En 2018 notre société a organisé un cours Plus Pool, BLS AED et un recyclage. Le cours jeune sauveteur n'a pas pu être organisé faute de moniteur.

Le cours Plus Pool, BLS AED s'est déroulé du 20 février au 8 mai 2018 et a été donné par mes soins. Huits participants ont participé à ce cours et 7 l'ont réussi. Il s'agit de : Yann Castagné, Christophe Dousse, Véronique Dubail, Kilian Girardin, Eline Monnet, Jade Roth et Sarah Sauvain. Je leur adresse mes sincères félicitations pour l'obtention de leurs brevets et leur souhaite la bienvenue dans notre société.

Cette année le recyclage s'est déroulé le samedi 24 mars 2018. 15 participants ont recyclé leur brevet Plus Pool, BLS AED et 2 leur Pro Pool, BLS AED.

Les réussites de ces cours et recyclage ne pourraient se faire sans l'aide des moniteurs et aides moniteurs qui ne comptent pas leurs heures pour notre société. Je tiens à remercier toute la commission technique pour le travail effectué en 2018.

Pour moi 2018 présente deux points noirs. Le premier est, ce que je suis forcé de constater, que nous manquons cruellement de moniteur. C'est pour cela que nous n'avons pas pu organiser le cours jeune sauveteur. Le second est, que les brevets ne sont pas parvenus en temps et en heure aux participants. Ce contretemps est dû à un changement de système informatique du siège central de la SSS. Je n'ai pas été informé immédiatement que les participants ne les ont pas reçus et d'autre part je ne connaissais pas le nouveau système. Je présente mes sincères excuses pour les désagréments engendrés.

Pour votre information, le recyclage aura lieu le 4 mai 2019 et non pas le 6 avril comme annoncé précédemment. Pour les inscriptions vous devrez dorénavant vous inscrire via le site de la SSS. Le lien et un tutoriel sont disponibles sur notre site via l'onglet « inscription ».

Pour conclure, je vous annonce que j'ai pris la décision de démissionner de mes fonctions de chef technique au plus tard à l'assemblée générale de 2021. Je laisse un délai afin que nous puissions trouver un successeur et organiser une transition harmonieuse.

Pour la commission technique : CF



Vos nageurs sauveteurs

- Rapport du responsable matériel DV

La société a acquis des Tee-shirts ainsi qu'une trousse de secours pour assurer la sécurité lors de Juradéfi. L'achat de couvertures de sauvetage est encore en cours.

Deux mannequins, un junior et un baby ont été achetés pour dispenser les cours BLS AED. Nous vous les présenterons à la fin de cette assemblée générale pendant l'apéritif.

DV

- Rapport du Webmaster PV

Le site est mis à jour. Il manque juste les photos de la dernière sortie.

JC a mis une page sur Facebook et incité ses amis à aimer la page même si ils n'ont rien à voir avec la société ceci afin de rendre la société plus visible par un maximum de personnes.

JC

- Rapport du caissier BM

Au 29 mars 2019, L'état de fortune de la SSS Franches-Montagnes est de 21'304.97 CHF et 200 Euros. Sur le compte de la section, il y a une diminution de fortune de 2'946,84 CHF soit au 29 mars 2019 un montant de 10'843, 41 CHF.

Sur le compte des gardes-bains, il y a une augmentation de fortune de 2'201,40 CHF soit au 29 mars 2019 un montant de 9924,15 CHF.

En caisse, il y a un montant de 537,60 CHF. et 200 Euros au 29 mars 2017.

BM

- Rapports des vérificateurs des comptes Marthe Ackermann et Loanne Villat

La soirée après une vérification des comptes rigoureuse fût très animée chez Benoit et la raclette très appréciée.

Les réviseurs Marthe Ackermann et Cindy Loanne Villat proposent à l'assemblée de donner décharge au caissier BM pour les comptes 2018. La vérification des comptes a montré une tenue de la comptabilité rigoureuse et sans erreurs.

Loanne Villat et Marthe Ackermann

7. Approbation des rapports et des comptes

L'assemblée accepte les rapports et les comptes par acclamation.

8. Nomination du comité

CB annonce la démission de CA et SJ. Il n'y a pas besoin de nommer d'autres membres au comité vu la modification des statuts accepté par l'assemblée précédemment. CB précise que le poste de responsable presse a été créé en 1987, donc il faudra dispatcher la tâche entre MB et JC.

Le comité se compose ainsi :

Président(e)	:	Cédric Baume
Vice-président	:	vacant
Secrétaire	:	Philippe Vermeille
Caissier	:	Benoît Martinoli



Vos nageurs sauveteurs

Chef technique : Colin Felsch
Chef Matériel : Dimitri Vermeille
Webmaster : Jordan Chaignat
Responsable presse : Marie Boillat

L'assemblée accepte la nomination du comité par acclamation.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Loanne Villat et Marthe Ackermann ont officié cette année comme vérificatrices des comptes. Les vérificateurs des comptes ont un mandat de 2 ans. Marthe Ackermann a fini son mandat cette année. Christophe Dousse se propose pour remplacer Marthe Ackermann.

L'assemblée accepte la nomination des vérificateurs des comptes par acclamation.

10. Budget 2019

BM ne prévoit pas de dépense extraordinaire pour cette année. Il y a seulement les frais généraux de fonctionnement pour la société qui sont budgétés.

BM

L'assemblée accepte le budget par acclamation.

11. Cotisations 2019

Les cotisations 2019 restent inchangées :

80.00 CHF. Famille
60.00 CHF. Adulte
20.00 CHF. Enfant

12. Activités et sorties 2019

Voici les activités et sorties proposées :

Le 4 mai	à	Saignelégier CL	cours de recyclage Base, Plus, Pro Pool et BLS – AED
Le 17 août	à	L'étang de la Gruère	Jura défi
Le 24 août	à	Estavayer-le-Lac	Sortie SSS; ski nautique
Date à définir	à	Lieu à définir	Sortie à ski. Contacter JC
Date à définir	à	Lieu à définir	Sortie garde-bains
Dimanches matin	à	Saignelégier CL	Entraînement de 8h30 à 10h00

13. Divers et imprévus

Parole aux membres :

Fabienne Sester Laurent : Il n'y a plus d'archives de la région romande dans le local de la société. Elles ont émigré à Yverdon-les-Bains.

CB : La région romande cherche une section pour accueillir les prochains cours de recyclages en 2020.

CB : La région romande propose un module « Responsable de sécurité » sur deux ans en 2019 et 2020. Le module sera peut-être bientôt obligatoire pour l'organisation d'événements comme « Juradéfi ».



Vos nageurs sauveteurs

- CB : Le CL va mettre un nouveau local à disposition de la société en remplacement du local actuel qui va servir au futur camping du CL. Le lieu n'est pas encore défini.
- CB : propose de nommer CA et SJ membres d'honneur de la société et remet une petite attention aux deux membres pour le travail accompli pour la société pendant ces dernières années.

L'assemblée accepte la nomination par acclamation.

14. Clôture de l'assemblée

Fin de l'assemblée à 20:20, merci aux membres pour leur présence.

PV rédigé par SJ

Lu et approuvé:
Saignelégier le 31.03.2019

Cédric Baume
Président